



Cabinet du Maire
Nos réf : CAB2020083

Neuilly-sur-Marne, le 25 septembre 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme vous le savez, notre pays est pleinement engagé dans la lutte contre la propagation du Coronavirus. Le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale ainsi que la généralisation du port du masque sont essentiels pour que notre pays surmonte cette épreuve.

Comme vous le savez, Monsieur le Ministre de la Santé a annoncé lors d'une conférence de presse de nouvelles mesures visant à lutter plus efficacement contre une recrudescence de Covid-19 :

- Interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes dans l'espace public ;
- Fermeture des salles pour les activités associatives et sportives.

Selon le Gouvernement, ces mesures doivent intervenir à partir de lundi 28 septembre. La Préfecture de la Seine-Saint-Denis évoque toutefois dans ses communications une prise en compte dès samedi 26 septembre.

Dès lors, nous sommes contraints de procéder à la **fermeture dès demain de l'ensemble des équipements** sportifs municipaux, des salles accueillant du public ainsi que **l'annulation des événements** municipaux et associatifs, pour une durée de deux semaines.

Cette décision est susceptible d'être complétée en fonction du contenu de l'arrêté préfectoral **que nous attendons**, ainsi que des annonces gouvernementales à venir.

La période dans laquelle nous nous engageons est incertaine et les conséquences sur nos habitudes et modes de vie seront nombreuses. Toutefois, il est de notre responsabilité collective de veiller à garantir la sécurité sanitaire des tous les Nocéens.

Naturellement, l'équipe municipale, les services et moi-même restons à votre entière disposition pour vous accompagner durant cette période.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Bien cordialement,

Le Maire
• Zartoshte BAKHTIARI